



AVS / EVS / AESH

- Pour le respect du droit du travail
- Contre la précarité

Rassemblement
mercredi 7 juin à 15h
Rectorat de Caen

A l'occasion de ce rassemblement, la pétition concernant les AVS en contrat CUI-CAE sera déposée au Recteur. Cette pétition exige la fin des pratiques illégales d'annualisation et donc un travail hebdomadaire de 20h et non 24h pour une rémunération de 20h par semaine. Une délégation rencontrera le Recteur.

